



# Actualité médiathèque

## OUVRAGES

### Les réseaux sociaux en ligne - Aspects juridiques et déontologiques

**Emmanuel Derieux et Agnès Granchet**  
Le développement fulgurant des réseaux sociaux en ligne, ainsi que la masse et la nature des informations qui y circulent, rendent indispensable la détermination d'un encadrement destiné à assurer le respect de l'ordre public et des droits des personnes concernées. Plus que la nouveauté des questions soulevées, qui



semblent pouvoir trouver leur solution dans le rappel de principes fondamentaux communs à tout mode de communication publique, la dimension internationale des réseaux et des échanges constitue assurément le principal obstacle à l'application efficace d'une réglementation qui demeure essentiellement nationale. Peut-on, sans utopie ou naïveté, en attendre alors davantage d'une réglementation ou régulation de ces activités mettant en jeu les droits et les devoirs des opérateurs, des utilisateurs et des victimes des réseaux sociaux ? Le bon usage de ces moyens de communication ne dépendrait-il surtout pas de la connaissance et de la conscience que chacun aurait de leur impact et d'un peu de prudence et de bon sens dans leur utilisation ? Ne serait-ce pas la meilleure manière de faire que les réseaux sociaux ne deviennent pas « a-sociaux » et d'assurer leur sociabilité ?  
*Lamy Axe Droit, 236 pages, 46 €*

### Le droit après la dématérialisation de l'œuvre d'art

**Judith Ickowicz**

La vaste enquête engagée ici par l'auteure, docteur en droit et avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle présente, à travers de nombreux exemples, la rencontre féconde du droit et de l'art contemporain. Elle révèle la capacité créatrice des opérations juridiques et l'apport du droit dans le champ de l'art. Le droit est une technique dont les opérations marquent le jeu social, ses acteurs et les rapports qui les unissent. Il influence



les pratiques artistiques, qui peuvent aussi s'en inspirer. L'ouvrage conduit aux origines des notions modernes d'auteur et d'œuvre et permet d'examiner la manière dont le lien juridique qui les unit se construit en revisitant les notions de personne, de chose, de propriété et d'autorité dont elles sont issues. En particulier, lorsque l'œuvre d'art est dénuée de support physique, il devient nécessaire de construire une continuité, une concordance, entre un principe artistique fondateur et ses différentes « activations ». Comme le montre l'ouvrage, cette évolution historique de l'œuvre d'art procède également du droit : le droit intervient dans le processus de création comme en témoigne, par exemple, l'intérêt des artistes pour le contrat. Le droit est ainsi repensé par l'auteure comme un outil d'intelligibilité de la réalité sociale de l'art, un facteur de son évolution, un matériau directement expérimenté par les artistes et un instrument pour aller au-delà du droit.  
*Éditions Les presses du réel  
688 pages, 30 €*

### L'art en mouvement Regards de droit privé

**F. Labarthe et A. Bensamoun**  
(sous la direction de)

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Comment garantir son authenticité et quelle force accorder au catalogue de vente aux enchères ? Quelles responsabilités peuvent être engagées ? Quelles des commissaires-priseurs, des experts, des courtiers en ligne ? Par ailleurs,



## AGENDA

**Avril**

**3-4 avril, Paris**

**Pratique du copyright aux États-Unis**  
Formation IRPI  
Tel : 01 49 23 58 52  
[www.irpi.ccp.fr](http://www.irpi.ccp.fr)

**19 avril, Paris**

**L'effectivité des exceptions au droit d'auteur et aux droits voisins : les usages, la loi, la régulation**  
Colloque organisé par l'HADOPI  
[presse@hadopi.net](mailto:presse@hadopi.net)

comment protéger efficacement la création artistique ? Création artistique dont la modernité met parfois à mal les catégories juridiques. Le droit d'auteur est-il adapté ou les spécificités de l'art requerraient-elles un régime spécial, déjà timidement esquissé par l'existence d'un droit de suite ou encore d'exceptions particulières ? C'est à toutes ces interrogations que tentent de répondre les universitaires invités par le CERDI (Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel) à réfléchir à « L'art en mouvement », en croisant l'aspect « Contrat et contentieux » et le versant « Art et protection ». Contributions de : C. Alleaume, T. Azzi, A. Debet, E. Dreyer, E. Jeuland, F. Labarthe, A. Latreille, A. Lucas-Schloetter, L. Pfister, E. Treppo.

*Mare et Martin*

*220 pages, 26 euros*

## DANS LES AUTRES REVUES

- T. Azzi, « Présomption de titularité des droits relatifs à un enregistrement phonographique : application en matière de droits voisins d'une règle prétorienne forgée en droits d'auteur », commentaire sous Cass. Civ. 1<sup>re</sup>, 14 novembre 2012, *Dalloz* 2013.402
- A. Bensamoun, « La personne morale en droit d'auteur : auteur contre nature ou titulaire naturel ? » *Chronique, Dalloz* 2013.376
- C. Caron, « Pour la protection des fragrances de parfum par le droit d'auteur », *Libres propos, JCP G*, 2013.225.
- E. Dreyer, « L'image attentatoire à la vie privée et à l'honneur », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ. 16 janvier 2013, *Dalloz* 2013.555.
- E. Dreyer, « Droit de la presse et droit de la personnalité (janv.-déc. 2012) », *Panorama, Dalloz* 2013.457
- F. Fourment, P. Piot et C. Michalski, « Chronique de jurisprudence de droit de la presse », *Gazette du Palais*, 6 et 7 février 2013, p. 12.
- P. Mbongo, « Affaire "Belle et Bête" : liberté d'expression, autofiction littéraire et vie privée », *Dalloz* 2013, p. 569.